



COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE COMMISSION DE GUYANE ET DE MARTINIQUE

en application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

Spécialité PNEUMOLOGIE (classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	Awanou	Sèssito Gbèlomè Bérénice
2	Fiogbe	Attannon Arnauld
3	Котті	Amina
4	MESSAOUD	Mohammed
5	Zouzou	Adel

Cette liste est valable 18 mois.

Cayenne, le jeudi 28 janvier 2021

Clara de Bort

Directrice Générale de l'ARS de Guyane

Présidente des commissions territoriales d'autorisation d'exercice